

de nos colons est la présence du prêtre, une chapelle d'abord et ensuite une église. Les habitants se groupent autour du clocher et du missionnaire; la population s'accroît rapidement, et bientôt l'on voit se former une paroisse suivant les lois civiles et les lois ecclésiastiques. Grâce au concours des deux puissances, ce système a fait ses preuves et il en vaut bien un autre. Son Eminence a toujours suivi d'un œil attentif et bienveillant les progrès de la colonisation, en se faisant le patron des sociétés de colonisation et en fournissant aux nouvelles églises des missionnaires et des curés. Aussi, a-t-elle eu la consolation d'ériger canoniquement tout près de quarante paroisses; c'est ce que prouvent de nombreux documents officiels qui ne couvrent pas moins de six cent quatre-vingt-douze pages. Et nous pourrions ajouter qu'un bon nombre de *concessions* ou de *cantons*, qui, à cause de leur situation ou de leur faible population, ne pouvaient former des paroisses nouvelles, ont été annexés aux anciennes.

Les règles de l'église prescrivent aux évêques la visite, aussi fréquente que possible, de leurs diocèses. L'histoire du Canada nous apprend avec quel soin religieux nos premiers pasteurs ont toujours rempli cette obligation. On sait au prix de quelles fatigues et même de quelles souffrances Mgr de Laval parcourait son immense diocèse, baptisant, instruisant et encourageant les colons. Ses successeurs marchèrent toujours sur ces traces et visitèrent en personne ou firent visiter les parties les plus éloignées du pays confiées à leur soin. Aussi la visite épiscopale n'a pas cessé d'être l'acte la plus populaire des évêques.

Cette visite n'offre, sans doute pas de nos jours et dans l'archidiocèse, les difficultés qui en étaient autrefois inséparables. Néanmoins cette tournée annuelle de plusieurs mois, sans interruption, par tous les chemins et tous les temps, ne laisse pas d'être pénible, surtout lorsque l'on considère que l'archevêque est ordinairement un vieillard, parfois d'une santé chancelante et déjà fatigué; personne assurément ne dira que c'est là une agréable villégiature. Or, depuis son intronisation sur le siège archiepiscopal, le Cardinal Taschereau a fait quatorze visites pastorales et